

Observation 98 du 02/03/2023

Madame la Commissaire Enquêtrice

Dans cette contribution, je souhaite aborder l'impact de ce projet (aux dimensions hors normes par rapport à l'échelle des constituants du paysage) sur le patrimoine et l'économie touristique.

En ce qui concerne le patrimoine. Plusieurs monuments historiques classés, bijoux des siècles passés seront très impactés :

L'église Saint Maurice des XI ème et XII ème siècle, l'église Saint Médard du XVII ème siècle, le château de Gençay du X ème siècle, un exemple de l'architecture du Moyen Age situé sur un éperon rocheux, le château de la Roche du XV ème siècle qui abrite le musée de l'ordre de Jérusalem...

Ce sont des sites emblématiques de ce territoire qui contribuent fortement à son attractivité avec le tourisme vert.

Il est important de rappeler à ce sujet l'impact destructeur de l'éolien sur le tourisme et l'hébergement touristique . Pour mémoire voici la synthèse des réponses de 1280 touristes aux 2 questions concernant la visibilité des éoliennes (étude association des hébergeurs touristiques de l'Indre)

Question 1: Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement ?

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination

A moyenne distance (2 à 10 kms) : 95 % changent de destination

A l'horizon (> à 10 kms) : 72 % changent de destination

Question 2 : Si ces éoliennes sont visibles lors de vos activités touristiques dans le PNR Brenne ou à proximité ?

Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 71 % changent de destination

A moyenne distance (2 à 10 kms) : 56 % changent de destination

A l'horizon (> à 10 kms) : 34 % changent de destination

Ou encore l'enquête Opinionway de mars 2022 « Les Français et l'impact des éoliennes » qui montre que les personnes interrogées :

\_à 72% trouvent que les éoliennes ont un impact négatif sur la beauté des paysages

\_à 73% trouvent que les éoliennes ont un impact négatif sur le calme et le silence des campagnes

\_a 70% trouvent que les éoliennes ont un impact négatif sur l'attractivité touristique des territoires où elles sont implantées.

Est-il acceptable d'aller contre la volonté des élus et des habitants opposés à ce projet ?

Le président Macron lui-même n'a-t-il, pas à Pau le 14/1/2020 appelé à être « *lucide* », en affirmant que « *la capacité à développer massivement l'éolien est réduite* ». « *Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays* », expliquait-il,

avant d'ajouter que « *de plus en plus de gens ne veulent plus voir d'éolien près de chez eux, considèrent que leur paysage est dégradé* ». (Source le Monde janvier 2020)

Est-il acceptable d'exposer la population à une saturation visuelle compte tenu des usines éoliennes déjà présentes en nombre ?...

Pour toutes ces raisons je vous remercie Madame de refuser ce projet.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations

Maggy Ernst